

Paris, le 22 septembre 2006

La recherche française face aux défis du 7^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique de l'Union européenne (2007 – 2013)

Novembre 2006

Un ensemble de neuf journées nationales d'information co-organisées par :

- le Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche
- la Région Île-de-France

en partenariat avec les :

- les acteurs publics et privés de la recherche française,
- les Régions françaises.

et retransmises en vidéo sur l'ensemble du territoire métropolitain entre le 14 et le 28 novembre 2006.

Dossier préparé par :

- **Paul Jamet**, responsable du réseau des PCN français et du site EUROSFAIRE au Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche - Direction de la Technologie – Bureau des programmes communautaires de recherche ; paul.jamet@technologie.gouv.fr ; Tél. : 01 55 55 88 45 ;
- **Aela Menguy**, chargée de mission « Recherche et Innovation » au Conseil régional de la Région Île-de-France. aela.menguy@iledefrance.fr – Tél. : 01 53 85 65 35 ;
- **Romain Vidal**, chargé de mission « Recherche » au Conseil régional de la Région Île-de-France. romain.vidal@iledefrance.fr – Tél. : 01 53 85 70 93.

ORGANISATION DE JOURNEES D'INFORMATION SUR LE 7^{ème} PROGRAMME CADRE

I - CONTEXTE et ENJEUX

Contexte :

Le 7^{ème} Programme Cadre européen de RDT est actuellement en cours de préparation. La Présidence autrichienne (janvier à juin 2006) espère vivement parvenir à un accord politique sur l'ensemble des propositions effectuées par la Commission européenne depuis avril 2004 d'ici la fin juin 2006 : proposition pour un 7^{ème} Programme Cadre (6 avril 2004), propositions pour 7 programmes spécifiques (et propositions pour les Règles de participation et de diffusion des résultats (23 décembre 2005).

Le Parlement européen, suite aux travaux de la Commission ITRE, se prononcera sur les propositions de la Commission européenne durant la session plénière de mars – avril 2006 : vote en première lecture sur la proposition pour le 7^{ème} PCRD et sur les Règles de participation et de diffusion des résultats et avis sur les programmes spécifiques.

Dans ce contexte les premiers appels à propositions seront publiés à la fin de l'année 2006 ou au tout début de l'année 2007.

Enjeux :

Ce futur Programme Cadre constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs de la recherche publique et privée et plus largement pour les acteurs économiques français. Il importe alors d'assurer la :

- **sensibilisation et information des acteurs scientifiques et administratifs de la recherche publique et privée** aux enjeux du 7^{ème} Programme Cadre européen de RDT ;
- **création de synergies entre les acteurs français** pour participer à des projets européens comme coordonnateurs et comme participants ;
- **augmentation**, sur le plan qualitatif et quantitatif, **de la participation française** aux appels à propositions du 7^{ème} PCRD ;

La Direction de la Technologie (Bureau des programmes communautaires de recherche) du Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche a proposé au Conseil Régional d'Île-de-France de co-organiser **un ensemble de 9 journées d'information sur le 7^{ème} PCRD retransmises en direct par vidéo sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

II – ORGANISATION GENERALE

Public :

- **responsables scientifiques et administratifs** des Organismes publics et privés de Recherche, des Universités, des Grandes Ecoles, des acteurs industriels en particulier les PME ainsi que tous les acteurs concernés, tels les acteurs régionaux, par les programmes de recherche européens ;
- **chercheurs et administratifs** des Organismes publics et privés de Recherche, des Universités, des Grandes Ecoles, des acteurs industriels en particulier les PME ainsi que tous les acteurs concernés par la recherche communautaire ;

Objectif :

- **informer les chercheurs et les administratifs** sur les contenus et les Règles de participation du 7^{ème} PCRDT afin de leur permettre d'anticiper avant la publication des premiers appels à propositions prévus pour la fin de l'année 2006 ;

Stratégie :

- **Impliquer les acteurs concernés dans l'organisation et le déroulement de manifestations de portée nationale** se déroulant en Île-de-France et retransmises en vidéo vers l'ensemble des Régions partenaires ;
- **développer un partenariat avec l'Unité « Communication » de la DG « Recherche »** qui soutient d'ores et déjà l'organisation de ces journées d'information.

Méthodes et outils :

- **organisation et programmation de manifestations** (journées d'information et de débat) par un **Comité national d'organisation** (Cf. annexe 3) ;
- **invitation d'intervenants de la Commission européenne** (DG « Recherche », DG « Entreprises » et autres DG concernées (INFISO, TREN, ...)) ;
- **retransmission vidéo en direct** (canal satellite) et **enregistrement vidéo des neuf journées** ;
- **interaction avec les sites retransmettant les événements en Régions** pour permettre aux participants de poser également des questions (plate-forme web EUROSFAIRE).

III - ORGANISATION DÉTAILLÉE

Besoins estimés :

- **salles** : sept salles (pouvant accueillir de 200 à 300 personnes) mises à disposition par les partenaires franciliens accueillant les journées d'information. Il appartient aux Régions partenaires de choisir, avec les acteurs régionaux de RDT, le ou les site(s) de retransmission ;
- **retransmission/enregistrement vidéo** : appel à un prestataire spécialisé ;
- **site web EUROSFAIRE** pour la gestion de l'information, les inscriptions en ligne et la gestion des questions en temps réel (fil RSS) ;
- **supports de communication** : Ministère, Région(s), DG « Recherche », DG Entreprises, partenaires, ...

Des contacts ont d'ores et déjà été pris en Île-de-France pour définir les sites d'accueil. Cf. annexe 1.

Déroulement type d'une journée d'information :

La figure 1 fournie en annexe 2 précise le déroulement type d'une journée d'information.

Chaque journée sera divisée en trois séances :

- Séance du **matin** (2 h 30 plus 30' de pause) avec légère possibilité de débordement sur la pause déjeuner de 1 h 30 ;
- Séance de l'**après-midi** (2 h 30 sans pause) ;
- Séance **optionnelle** (table ronde – débat) en fin d'après-midi (à partir de 16 h 15) sur tous les sites de retransmission qui le souhaitent.

Pour des raisons liées tant à la vidéotransmission (technique et coût) qu'à l'accueil de participants sur plusieurs sites distants, il sera **indispensable de respecter des horaires précis**. Néanmoins, les organisateurs du programme de chaque séance pourront adapter leur créneau horaire à leurs objectifs et besoins propres (intervenants de la Commission, témoignages de porteurs de projets, d'experts-évaluateurs et table ronde/débat). La seule contrainte sera de prévoir de répondre en direct et autant que possible aux questions recensées sur la plate-forme web EUROSFAIRE.

Différents Comités chargés de l'organisation :

Il est suggéré que plusieurs **Comités d'organisation** soient progressivement mis en place à différents niveaux ; des suggestions pour leur composition et leurs attributions sont fournies en annexe 3 :

- **Comité d'organisation national** regroupant **le Ministère** délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (Mission Affaires européennes et Points de Contact Nationaux), la **Région Île-de-France**, les acteurs publics et

privés franciliens de RDT pouvant accueillir les différentes journées d'information (sites de transmission) et l'Unité « Communication » de la DG « Recherche » ;

- **Comité d'organisation par journée d'information** : il regroupe les personnes chargées de l'organisation matérielle d'un site d'émission et celles responsables du programme des séances du matin et de l'après-midi ;
- **Comité d'organisation régional** : chargé du choix des sites de retransmission **en Région** ;
- Comité d'organisation d'un site de retransmission : en charge de la logistique d'un site de retransmission.

Financement :

Cet ensemble de neuf journées d'information fera l'objet d'un **co-financement** :

- pour **la retransmission**, entre la Région Île-de-France, le Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,
- pour la **réception/retransmission** par les Régions retransmettant les journées d'information (équipement de réception du signal vidéo si nécessaire, accessibilité au signal).

Programme (prévisionnel) :

La présentation des différents programmes du 7^{ème} PCRD est divisée en **dix-huit sessions** (comprenant la présentation générale - le 14/11 matin - et la séance de conclusion – le 28/11 après-midi) d'une demi-journée chacune regroupées au total en **neuf journées d'information**.

Planification des activités de préparation - Janvier à novembre 2006 :

Cf. tableau fourni en annexe 4.

ANNEXES

1. Tableau de présentation des neuf journées d'information page 7
2. Déroulement type d'une journée d'information page 8
3. Mise en place des Comités d'organisation pages 9 à 11
4. Planning pages 12 et 13

ANNEXE 1 : PRESENTATION SUCCINCTE DES NEUF JOURNEES D'INFORMATION

Journée	Date	Contenu des journées d'information	Programme	Lieu
1	14-11-2006	- Discours d'ouverture – Présentation de la manifestation - Le 7 ^{ème} PCRD : présentation générale ; mise en œuvre, Règles de participation - Conseil européen de la Recherche (ERC)	Idées	Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche Paris
2	15-11-2006	- Technologies de l'Information et de la Communication - Nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production	Coopération	Université Paris Sud Orsay
3	16-11-2006	- Infrastructures de recherche - Potentiel de recherche - Régions de la Connaissance et Coordination des programmes nationaux (ERANET ; Art. 169)	Capacités	Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche Paris
4	17-11-2006	- Sécurité et espace - EURATOM	Coopération	Ecole Polytechnique Palaiseau
5	20-11-2006	- Coopération internationale (INCO) - Formation, mobilité autour des «Actions Marie Curie»	Personnel Capacités	CIUP Paris
6	21-11-2006	- Environnement (y compris changement global) - Energie - Transports	Coopération	Polytechnicum Marne-la-Vallée
7	24-11-2006	- Santé - Alimentation, agriculture et biotechnologies	Coopération	Hôpital européen Georges Pompidou Paris
8	27-11-2006	- Innovation et PME - Fonds structurels et innovation	Capacités Politique régionale	Région Ile-de-France Paris
9	28-11-2006	- Sciences socio-économiques et humaines - Science et société - Les thèmes transversaux dans le PCRD - Présentation des nouveaux PCN et des dispositifs d'appui régionaux - Conclusion	Coopération Capacités	Région Ile-de-France Paris

ANNEXE 2 : DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE D'INFORMATION¹

8H30 - 9H00	9H00 - 12H00	12H00 - 13H30	13H30 - 16H00	15'	16H15 - 17H30
Vidéotransmission ⁽¹⁾					
Tests de transmission Diffusion de vidéos	Séance de 2H30 + 30' de pause	Tests de transmission Diffusion de vidéos	Séance de 2H30 (sans pause)	(2)	Pause puis séance (débat ?) sur les sites de retransmission
Accueil des participants	Le programme et le format des séances relèvent du choix du Comité d'organisation ; des formats types seront proposés à titre indicatif.	Pause déjeuner	Le programme et le format des séances relèvent du choix du Comité d'organisation ; des formats types seront proposés titre indicatif.		Programme optionnel à l'initiative des organisateurs des sites de retransmission

(1) : la location de d'un canal satellite représente l'essentiel du coût d'une journée. **Les horaires devront être impérativement respectés.**

(2) : quinze minutes de location supplémentaire sont prévues pour palier à toute prolongation (**exceptionnelle**) de la séance.

¹ **Les horaires de la journée du 17 septembre 2006** qui se déroulera sur le site de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau **sont différents** :
Session du matin **9H à 13 heures** – Pause déjeuner de 13H à 14H30 – session de l'après-midi de **14H30 à 17H**

ANNEXE 3 : MISE EN PLACE DES COMITES D'ORGANISATION

Pour mener à bien le projet, il est nécessaire de mettre en place plusieurs Comités chargés de la coordination de l'ensemble de la manifestation, des programmes des différentes séances et de l'invitation des intervenants mais également de l'organisation des sites d'accueil des transmissions et des retransmissions.

Il est proposé de mettre en place des Comités à quatre niveaux.

I - Comité d'organisation national :

Ce Comité est chargé de l'organisation et de la coordination générale de la manifestation ; il est co-animé par des représentants du **Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche** et de la **Région Île-de-France**.

Composition :

- ◆ **Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche** : Bureau des programmes communautaires de recherche ;
- ◆ **Région Île-de-France** : Conseil régional
Responsables des sites franciliens accueillant les journées
- ◆ PCN responsables de l'organisation des différentes séances
- ◆ Représentants des Régions retransmettant les journées
- ◆ Prestataire de service pour la retransmission vidéo
- ◆ Webmaster du site EUROSFAIRE (plate-forme pour les inscriptions en ligne et la collecte des questions depuis les sites de retransmission)

Attributions :

- ◆ **Définition du programme** de l'ensemble de la manifestation
- ◆ Validation du choix des intervenants et invitations (conférenciers, participants aux tables rondes ou débats)
- ◆ Choix du prestataire pour la retransmission vidéo
- ◆ Organisation de la plate-forme web (inscriptions en ligne ; collecte des questions depuis les sites de retransmission)
- ◆ Contacts avec les Régions partenaires de la manifestation.

II - Comité d'organisation par séance

Ce comité est chargé de l'intégralité de l'organisation d'une des séances de programme hors retransmission vidéo. Ce comité suivra les instructions générales fournies par le Comité d'organisation national, en particulier en matière de « timing ».

Composition :

- ◆ **Représentant de l'Organisme d'accueil** d'un site de transmission ;
- ◆ **PCN** concerné et éventuellement représentant national au Comité de Programme ;
- ◆ **Technicien de l'Organisme d'accueil** responsable des installations techniques de la salle utilisée.

Attributions :

- ◆ **Organisation générale d'une séance :**
- ◆ **Préparation du programme et choix des intervenants** : animateur de la séance, intervenants de la Commission, porteurs de projets, experts-évaluateurs, etc... ;
- ◆ Gestion de la liste des inscrits à la séance ;
- ◆ Préparation du dossier remis aux inscrits (optionnel) ;
- ◆ Accueil des inscrits sur le site ;
- ◆ Gestion des questions durant le déroulement de la séance via la plate-forme web EUROSFAIRE

III - Comité d'organisation régional

Chaque Région partenaire de la manifestation est invitée à créer un Comité d'organisation régional ; si la Région décide d'ouvrir plusieurs sites de retransmission, il peut s'avérer utile de créer un Comité d'organisation par site de retransmission.

Composition :

- ◆ Représentant(s) du **Conseil régional**
- ◆ **DRRT**, représentant du Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;
- ◆ **Représentant(s) des sites de retransmission** (si plusieurs sites)
- ◆ Personnes chargées de collecter les questions dans la salle et de les transmettre au site d'émission via plate-forme web EUROSFAIRE ;
- ◆ Technicien(s) audio/vidéo et informaticien ;
- ◆ **Accueil des inscrits** sur les sites de retransmission ;
- ◆ Etc...

Attributions :

- ◆ **Choix et organisation** du ou des sites de retransmission des séances ;
- ◆ Contact avec le Comité d'organisation national
- ◆ Contact avec l'antenne locale du prestataire vidéo ;
- ◆ Organisation d'un débat avec les acteurs régionaux à la fin de chacune des journées de transmission.

IV - Comité d'organisation d'un site de retransmission

Composition :

- ◆ Responsable de l'événement sur le site de retransmission
- ◆ Responsable de l'accueil des participants
- ◆ Responsable de l'organisation de la table ronde régionale qui se tiendra après la retransmission vidéo (option laissée à la libre initiative des Régions)
- ◆ Technicien audio/vidéo et/ou Informaticien
- ◆ Personne(s) chargée(s) de collecter et transmettre les questions via plate-forme web EUROSFAIRE.

Attributions :

- ◆ **Assurer la retransmission audio/vidéo des différentes séances**
- ◆ **Accueil des inscrits** sur le site ;
- ◆ Organisation des pauses-café et déjeuners
- ◆ Collecte et transmission des questions via une connexion Internet sur la plate-forme web EUROSFAIRE.
- ◆ Etc...

ANNEXE 4 : PLANNING

Mois	Action
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du prestataire pour la retransmission (conséquences techniques pour les sites de retransmission) - Annonce vers les Régions à l'ARF - Envoi du dossier de présentation - bulletin-réponse aux Régions
Février	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion des Points de Contact Nationaux - Début des développements informatiques sur EUROSFAIRE pour la gestion de la manifestation
Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Comité Régional Île-de-France avec les représentants des sites - Retour des réponses des Régions - Information des Responsables Europe des Etablissements de Recherche - Pré-annonce sur le site EUROSFAIRE - Contact de CORDIS
Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du Comité National d'organisation - Liste des sites de retransmission et des débats associés
Mai	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du programme national - Préparation du dossier du participant (documents mis en ligne) - Mise en ligne du programme national prévisionnel - Contacts avec la DG Recherche (invitation des correspondants)
Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Salon européen de la recherche et de l'innovation : annonce de la manifestation – présentation du programme.
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du Comité national - Mise en ligne du programme national (définitif) et régionaux (débats sur les sites de retransmission) - Inscriptions en ligne sur EUROSFAIRE (fin septembre)
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Derniers ajustements - Tests du fil RSS pour la gestion des questions en provenance des sites - Liste finale des participants (fin octobre) – téléchargement des listes par les organisateurs en Régions. - Impression des documents : standards (communs à tous les sites) et spécifiques (par Régions voire site).
Fin novembre	<p>Manifestation : 9 journées d'information retransmises en vidéo. Dates retenues : 14 – 15 – 16 – 17 – 20 – 21 – 24 – 27 – 28</p>

Activité	Jalon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Consultation des fournisseurs pour la retransmission vidéo par satellite et attribution du marché (CAO)	Conclusion du marché avec le prestataire							▼						
Consultation des acteurs régionaux. Manifestation d'intérêt des régions	Liste des Régions intéressées			▼										
Préparation du programme et de la logistique	Programme finalisé							▼						
<i>par site</i>	Liste des sites													
<i>au niveau régional</i>														
<i>au niveau national</i>		●				●					●			
Communication														
<i>Annonce de la manifestation</i>	Annonce au salon européen de la recherche							▼						
<i>Préparation des documents</i>	Impression des documents											▼		
Inscriptions en ligne	Liste finale des participants										▼			
Manifestation													■	
Retour d'expérience														